

Saint-Gilles ma ville

Juin 2018



**SAINT-GILLES
NOUS
DÉVOILE
SON
NOUVEAU
VISAGE**



- ▶ Aménagement des voiries et places du centre-villep 5
- ▶ La tranquillité publique est l'affaire de tousp 13
- ▶ Rénovation de nos écoles : au tour des Calades ! p 14
- ▶ Minibus : les seniors bougent avec la villep 16
- ▶ Grand site Occitanie : digne reconnaissance de notre patrimoinep 19



SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Numéro d'urgence unique :	112
Police municipale :	04 66 87 31 44
Centre de secours :	04 66 87 77 00
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
ErDF dépannage électricité :	08 10 33 30 30
GrDF dépannage gaz :	08 10 43 30 30
Urgences eau potable :	04 30 62 10 09
Urgences assainissement collectif :	09 77 40 11 39
Ordures ménagères :	04 66 02 54 54

Enlèvement des encombrants :

tous les jeudis

sur rendez-vous à fixer 48 h
à l'avance au 04 66 02 54 54 ou
sur dctdm@nimes-metropole.fr

Infos municipales	p 4
Aménagement centre-ville	p 5
Autres travaux en cours	p 9
Approbation du PLU	p 10
Environnement	p 11
Citoyenneté	p 12
Tranquillité publique	p 13
Education – Enfance	p 14
Action sociale	p 16
Economie	p 17
Culture	p 18
Patrimoine	p 19
Sports	p 21
Festivités	p 22
Agenda estival	p 23

Etat civil

NAISSANCES

Mars

- Le 2 : Manu BOMPARD - Keilya DESSIN
Imran EKHNIBILA
- Le 4 : Liam et Naël MOUH
- Le 5 : Arwa BOUIZDAZ EL KADIRI
- Le 6 : Emilie LARDET
- Le 7 : Samuel SELVA
- Le 8 : Lyla MOYA - Camélia RAZZOUKI
- Le 11 : Omar CHAOUI
- Le 13 : Agathe DE FINA RENARD
Itzayana MALDONADO BELLOT
- Le 16 : Maysa LAMCHAKCHAK
- Le 20 : Ines BOUCHMIAA
- Le 22 : Andy LE HERISSE
- Le 27 : Sofia GHEORGHE
- Le 28 : Paula CIMPIAN - Mohamed DAOUDI

Avril

- Le 2 : Aya DANDOUNI
- Le 4 : Omnia EZGHARI
- Le 11 : Zahra MOUNIR
- Le 14 : Diego FREMYET
- Le 15 : Noham BOURABRAB
- Le 17 : Nylson DO ROSARIO
- Le 18 : Maély FASSI
- Le 20 : Aliyah CUELLO
- Le 23 : Emma RAIMONDI
- Le 27 : Nassim KHOUBAIZ
- Le 29 : Aubin GONFIANTINI

Mai

- Le 3 : Juliana MATEUS
- Le 6 : Morgane CHEMIN
- Le 7 : Maryam HILAL
- Le 8 : Bilel ADDY
- Le 13 : Sara GRADA
- Le 14 : Gabriel AUDIBERT
- Le 16 : Léonel SILVA BARBAS
- Le 20 : Paul CHARVIN
- Le 22 : Jules BORGES - Ibrahim TELLAOUI
Valentina VIEIRA WEISZ
Nohayla ZOUGGARH
- Le 24 : Nathan SEVILLA
- Le 27 : Mahé LE BIHAN

MARIAGES

Avril

- Le 28 : Yannis COCAIGN et Magaly LEVASSEUR
Aurélien BELTRA et Christelle GIARD

Mai

- Le 12 : Philippe RIEU et Flavia HARTMANN
Virginien ALTINIER et Aline MEREAU
- Le 19 : Nicolas THROUDE et Marlène CHANUT
- Le 25 : Laurent NAVARRO
et Aurore RESLINGER-MONTELO
- Le 26 : Jean Luc SANCHEZ et Aurore HERMANN

DÉCÈS

Mars

- Le 1^{er} : Lahkdar BOUANANI
- Le 5 : Yvonne LAGANIER veuve PANTEL
- Le 10 : Fioralba BALDINI veuve MORUCCI
- Le 14 : Francis MARION
- Le 19 : René ROMERO
- Le 21 : Youssef BENHADDOU
- Le 22 : François GARCIA - Manuel GARRIGOS
Paulette TRINKAUS veuve NISS
- Le 30 : Mohamed OUCHENE

Avril

- Le 1^{er} : Louis TREILLET
- Le 6 : Jean-Pierre LOUBIERES
- Le 10 : Louis DEMARIA
- Le 16 : Paulette PAUL veuve FIORI
- Le 27 : Lucien BALMELLE

Mai

- Le 9 : Danielle TOGNETTI
- Le 10 : Michel FUHS
Simone JEANJEAN veuve PAUCHET
- Le 18 : Amélia LOPEZ
- Le 21 : Odette REGINATO veuve LECOMTE
- Le 23 : Camille GROUSSET veuve ALLIER
- Le 24 : Roger BROSSAUD
Josiane FERNANDEZ veuve GONTHIER
- Le 27 : Gilles BRUNEL

**PHARMACIES
DE GARDE**

Pour connaître la pharmacie de garde,
composez le numéro unique **3237**.





le mot du mairie

Chères Saint-Gilloises, chers Saint-Gillois,

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, mais également sur l'environnement, l'eau et la biodiversité. Conformément à la loi, **depuis le 1^{er} janvier 2017, la ville n'utilise plus de désherbant** sur les espaces publics : trottoirs, voiries, boulodrome, jardins, terrains de sport...

Il n'existe aucun moyen efficace pour empêcher l'herbe de proliférer dans nos rues et la superficie de notre commune (15 000 hectares) nécessiterait le recrutement de plusieurs dizaines d'agents communaux pour retrouver des espaces publics sans végétaux. Cependant, notre service espaces verts reste mobilisé pour effectuer manuellement un débroussaillage progressif, dont il faut bien avouer que ce printemps pluvieux n'aide pas. Il faut l'accepter, car **les « mauvaises herbes » sont « moins mauvaises » que le désherbant.**

Ici et là, certains d'entre vous accompagnent l'action communale en nettoyant leur pied de façade ou de clôture dans un élan citoyen. **Merci à tous ceux qui peuvent le faire.**

D'un autre côté, **les travaux engagés** pour dynamiser et moderniser notre ville se poursuivent, ils **concourent à améliorer votre cadre de vie**, même si, je le sais, ils occasionnent quelques difficultés ou contrarient nos habitudes, notamment de circulation. Le rythme est soutenu, certes, mais notre ville en avait tant et tant besoin, et je sais pouvoir compter sur votre compréhension, car l'avenir de Saint-Gilles se conjugue au présent. Comme le dit l'expression : c'est un mal pour un bien.

Dans le dernier journal municipal, je vous avais fait part de la candidature conjointe de Saint-Gilles et Aigues-Mortes au label régional « Grand site d'Occitanie », initié par la Région. Eh bien, **notre savoir-faire a été récompensé, le 13 avril, par la commission permanente de la Région et Saint-Gilles compte désormais parmi les « pépites » de notre territoire.**

Enfin, avec l'arrivée de l'été, nous allons pouvoir profiter de toutes les animations qu'offre notre ville. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison estivale.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles



SAINT-GILLES, ma ville N°17 JUN 2018

Journal municipal de la Ville
de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES

Tél. : 04 66 87 78 00

communication@ville-saint-gilles.fr

Directeur de la publication :

Eddy VALADIER

Rédacteur en chef : Sylvie HAVEZ

Conception, coordination, création
et mise en page :

Direction de la communication
Ville de Saint-Gilles

Impression : Impact Imprimerie

Crédit photos : Ville de Saint-Gilles, Nîmes
Métropole, Claude JOURDAN, Bruno
TROUILLET, Jean-Claude AZRIA, Fotolia
(sauf mention).

Tirage : 7 500 exemplaires

Nouveau : vos cartes d'identité et passeports biométriques en mairie

Depuis le début du mois de mai, votre mairie est équipée d'un dispositif de recueil permettant la délivrance des Cartes nationales d'identité et des Passeports biométriques.

Il vous est indispensable de prendre un rendez-vous avant toute démarche.

Merci de vous connecter au site internet de la ville pour en effectuer la demande :

www.saint-gilles.fr

Rubrique : services à la population
CNI/Passeports



Accueil des nouveaux arrivants

Cette réception est une tradition, qui permet aux nouveaux Saint-Gillois de mieux connaître leur commune et d'établir un contact avec leurs élus.

Cette soirée conviviale, orchestrée par Lauris PAUL, conseillère municipale, aura lieu **le vendredi 7 septembre**, au château d'Espeyran.

Les intéressés recevront une invitation personnalisée pendant l'été, par courrier postal.



Le magnifique château d'Espeyran où seront accueillis les nouveaux Saint-Gillois

LES PROJETS, ÇA SE PARTAGE !

RENCONTRE AVEC VOTRE MAIRE



Venez rencontrer Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles, pour un temps privilégié d'échanges et de balade autour des projets qui font et vont faire bouger Saint-Gilles au quotidien

Vendredi 29 juin 2018 à 18h30
au Pavillon de la culture et du patrimoine

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat :
au 04 66 87 78 11
ou secretariatdumaire@saint-gilles.fr

Donner un nouveau visage à Saint-Gilles :

aménagement des voiries et places du centre-ville

La 1^{ère} phase de travaux est arrivée à son terme

Le réaménagement de notre cœur de ville marque un grand pas, avec l'achèvement de sa première phase, dont le périmètre a concerné les rues du centre historique (rues Victor Hugo, République, Chicanette, Emile Zola, Edgard Quinet, Ernest Renan, Dime, Joli Cœur, Hoche, de la Poissonnerie, de la Jasse, saint Gilles, Turenne, Grand rue, place de la Jasse), la place Frédéric Mistral et l'extension du parking Charles de Gaulle.

Rappel des principaux objectifs poursuivis :

- améliorer l'esthétique générale des voies et places
- améliorer l'attractivité de la ville et de ses commerces par des revêtements et un mobilier qualitatifs
- améliorer la sécurité des usagers, véhicules, piétons et cyclistes
- améliorer et fluidifier la circulation des véhicules en améliorant la visibilité et l'accès aux différents parkings et places
- implanter une signalétique adaptée au site
- végétaliser l'espace public par la plantation de nouveaux arbres et espèces
- intégrer les projets connexes (reprise du parvis de l'abbatiale, restructuration des anciennes halles, renouvellement du pont routier)

Traduction de ces objectifs en travaux :

- réfection totale de la voirie
- mise aux normes des trottoirs, y compris pour les personnes à mobilité réduite
- réglementation et normalisation du stationnement
- renforcement de l'éclairage public et mise en place d'éclairage LED, dans le cadre des économies d'énergie

- suppression de tous les câbles aériens (électriques et de télécommunications)
- réservation d'espace pour des plantations en façade des habitations avec accord des propriétaires

- reconstruction de l'escalier de la rue Victor Hugo

Montant global des travaux :
3 163 200 € TTC

MERCREDI 20 JUIN 2018

16h30 Parking Charles de Gaulle
17H30 Place Frédéric Mistral



INAUGURATION

de la 1^{ère} phase de travaux
d'aménagement
des rues du centre-ville,
de la place Frédéric Mistral
et de l'extension
du parking Charles de Gaulle

[re]centre
Saint-Gilles





Périmètre de la phase 2 des travaux d'aménagement du centre-ville

Démarrage de la seconde phase en septembre

Les objectifs sont parfaitement similaires pour cette seconde tranche de travaux, dont le vaste périmètre est représenté sur le plan ci-dessus, soit toute la longueur de la rue Gambetta et ses perpendiculaires (incluant la place de la Chicanette et la place Gambetta) et l'avenue Griffeuille (incluant chaque côté de la rue Ledru Rollin et la rue Neuve).

Ils seront atteints grâce au même type de travaux et à l'utilisation des mêmes matériaux et du même mobilier urbain.

Calendrier :

démarrage dès les tous premiers jours de septembre. L'avenue Griffeuille sera rénovée sous un délai de 6 mois, alors que le reste du périmètre nécessitera un an de travaux.

Montant global de l'aménagement :
5 400 000 € TTC

Boulevard Chanzy*



Place de la Chicanette*



Place Gambetta*





Centre-ville en travaux

Pendant la durée du chantier, la circulation se fera de façon alternée, dans le sens Nîmes - Arles. Le stationnement sera perturbé, par secteur, le temps des travaux.

Il est plus que jamais recommandé d'utiliser le parking Charles de Gaulle, agrandi et rénové, toujours gratuit, et à 2 minutes à pied de la plupart de nos commerces de centre-ville.

Mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales

Avant que ne commence le réaménagement général de ce secteur, la communauté d'agglomération Nîmes Métropole procède actuellement, et jusqu'à la fin du mois de juillet, à des travaux de

- mise en place d'un réseau d'évacuation d'eaux pluviales jusqu'ici inexistant
- remplacement du réseau d'évacuation des eaux usées, dont l'état était devenu catastrophique

sur la rue Gambetta, depuis le canal (dans le cadre de la reconstruction du pont) jusqu'à la place de la Chicanette.

Halte au trop plein d'enseignes !

L'utilisation d'enseignes commerciales en secteur sauvegardé est soumise à une réglementation en termes de couleurs, de format ou de fixation. Elles doivent être en harmonie avec les bâtiments, apposées en rez-de-chaussée et dans l'emprise de la devanture, et les caissons lumineux sont proscrits.

La revalorisation en cours de notre centre-ville nous donne l'occasion de faire un tri

dans la jungle des enseignes souvent désuètes qui polluent aujourd'hui nos rues commerçantes.

Les services techniques municipaux se mobilisent **jeudi 28 juin** pour nettoyer la ville à cet égard. Propriétaires ! saisissez cette opportunité pour leur faire décrocher toute enseigne devenue inutile ou hors normes.

Programmez simplement cette intervention en appelant le service foncier au 04 66 87 78 20.



Autres travaux de voirie

Le plan pluriannuel d'entretien des voiries communales continue à être déployé, en parallèle de ces grands chantiers, avec la réalisation désormais achevée des travaux suivants :

- **rue Lavano** : pose d'un enrobé
- **rue du Marquis de Baroncelli** : aménagement des trottoirs manquants
- **rue des Abricotiers** : réfection de l'enrobé de la voirie
- **lotissement l'Ensoleiado** : réalisation d'un enrobé sur les trottoirs
- **impasse de l'Ermitage** : pose d'un enrobé sur les trottoirs et mise en place d'un éclairage public
- **parking Sabatot** : création d'un parking près de l'ancienne pharmacie

Coût global : 100 000 € TTC

D'autres chantiers sont en cours ou en phase de démarrage :

- **route de Beaucaire et impasse des Glycines** : aménagement de la voirie, création de trottoirs, aménagement du réseau d'eaux pluviales et enfouissement du réseau de télécommunications
- **rue Eyminy et rue de l'Etoile** : aménagement de la voirie, mise en place de mobilier urbain, réfection de l'éclairage public et enfouissement des réseaux électricité et télécommunications
- **lotissement la Pimpoune** : aménagement de la voirie et création de trottoirs

La rue de la Sariette poursuivra cette volonté d'améliorer notre voirie communale.

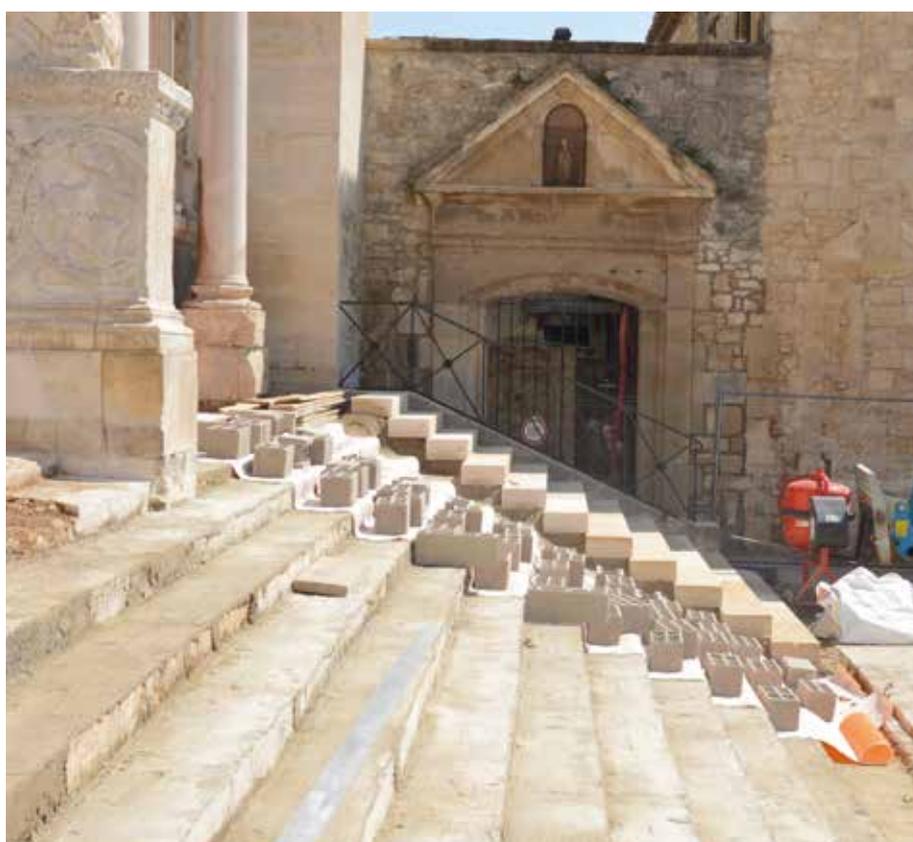
Un nouvel emmarchement pour l'abbatiale

La création du grand escalier avait été menée, dans les années 1840, par Charles Questel, dans sa volonté de restituer l'état roman de l'ensemble du bâtiment.

Très dégradé et donc devenu dangereux, cet emmarchement fait actuellement l'objet d'une restauration intégrale.

Les travaux en cours devant le portail sud progresseront vers le portail nord pour prendre fin dans l'été.

Un échafaudage pourra alors être remis en place afin de terminer la restauration des sculptures polychromes du portail nord avant la fin de l'année.



Progression du chantier d'emmarchement depuis le portail sud.

Un nouveau quartier

derrière les remparts

Notre concessionnaire, la SAT (Société d'Aménagement du Territoire) a commencé les travaux de désamiantage et de démolition de l'ancienne Maison de Retraite, rachetée au CHU, tout comme la chapelle attenante, dans le cadre du projet [re]centre.

Ce chantier permettra l'implantation d'un habitat entouré de jardins, de même gabarit que les maisons de ville environnantes et adapté au logement de personnes retraitées, garantissant leur autonomie le plus longtemps possible.

Un chemin de ronde sera aménagé en surplomb des remparts, offrant une vue sur les Costières et la tour des remparts. Un parking sous-terrain complètera le projet. Dédié à ces nouveaux habitants, il permettra également de désengorger le difficile stationnement des riverains du centre historique.

Calendrier des travaux de démolition et de désamiantage : fin juin à fin décembre.

Le futur chemin de ronde en surplomb des remparts



Halle Chouleur : aménagement et extension du parking

Les entreprises ont totalement remanié le parking de la halle de sports, récemment rénovée. Quelques chiffres : 2 300 m² d'enrobé, 200 m² de béton ont été nécessaires devant les entrées et le cheminement des personnes à mobilité réduite, pose de 315 mètres linéaires de clôture, remise à neuf des réseaux et de l'éclairage du site, rénovation du réseau d'eaux pluviales et création de 35 places de stationnement, dont 2 PMR. Ces derniers aménagements représentent un budget de 225 800 euros.



Du renouveau au tennis club

La ville a investi près de 100 000 euros TTC pour rénover trois courts sur 6 et les transformer en terre battue synthétique. La réception de travaux a respecté la date annoncée du 25 mai, malgré quelques intempéries. Un beau résultat pour le plus grand bonheur des amateurs de balle jaune, un bel exemple de collaboration technique entre les services de la Ville et les dirigeants du club et encore un point d'amélioration de l'image de la Ville.

Le représentant de la Fédération Française de Tennis, qui a en partie financé l'opération, est venu constater la conformité des ouvrages..



Le Plan Local d'Urbanisme

définit le territoire de demain

Ce document, approuvé en conseil municipal le 27 mars, définit le projet global d'aménagement de la commune pour les années à venir. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).



Serge GILLI,
adjoint au maire
en charge
de l'urbanisme

Il règlemente notamment :

Depuis la loi Alur, le PLU ne règle plus ni le coefficient d'occupation du sol (COS), ni la taille minimale des terrains.

Il fixe les règles en matière de droit des sols au regard :

- des enjeux du territoire (environnementaux, résidentiels, économiques)
- de la réglementation nationale en matière d'urbanisme
- et en compatibilité avec les documents de planification supra-communaux (SCoT, PLH, etc.)

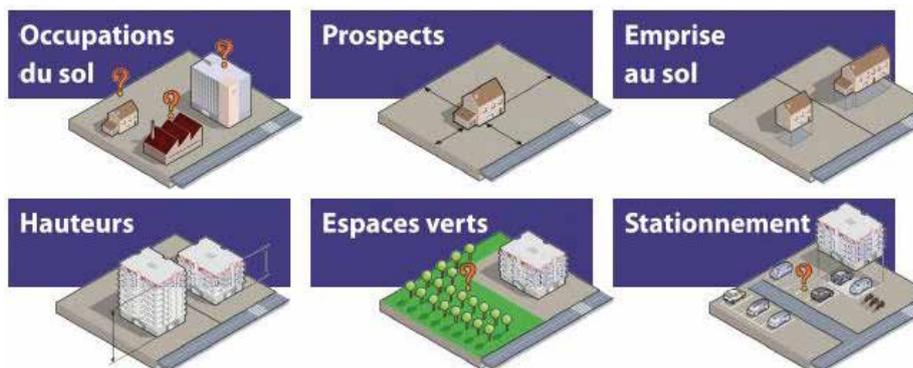
Comment le PLU a été élaboré ?

A l'initiative de la Ville, en concertation avec la population, en partenariat avec les Personnes Publiques Associées et sous le contrôle de l'Etat :

les habitants ont pu formuler leur avis dans le cadre de la concertation et leurs requêtes dans le cadre de l'enquête publique

l'Etat a veillé à la bonne application des lois : protection de l'environnement, limitation de la consommation foncière, etc.

Le PLU est à la disposition du public en Mairie, au service Urbanisme



Etendue de la réglementation émanant d'un PLU

Les orientations données pour le territoire de demain :

1 - Assurer un développement urbain structuré

- croissance démographique envisagée : environ 16 000 habitants à l'horizon 2030
- principales zones d'urbanisation : aménagement cohérent des secteurs Nord et Sud du centre-ville.

2 - Développer l'activité économique

- développer de nouvelles zones d'activités économique locales, renforcer la zone des Rossignoles et confirmer la zone Mitra
- redynamiser le centre-ville en favorisant le maintien et l'implantation de commerces de proximité
- s'appuyer sur le canal du Rhône à Sète comme support d'un développement économique et touristique local
- développer le tourisme vert et culturel
- développer l'économie agricole et préserver le patrimoine bâti rural

3 - Améliorer les déplacements

(stationnement, cheminements doux, circulation apaisée en centre-ville)

4 - Préserver les espaces naturels et agricoles et développer un cadre de vie de qualité

Le PLU assure un développement urbain structuré, entre densification des espaces urbains et valorisation du patrimoine du centre ancien, entre extension de l'urbanisation et préservation des espaces naturels et agricoles, dans une logique de modération de la consommation d'espaces et de préservation des milieux naturels.

Débroussaillage, mode d'emploi

Votre commune et la Préfecture du Gard sont engagées dans un plan d'action visant à contrôler l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Les travaux liés au débroussaillage et au maintien en l'état sont à la charge des propriétaires des biens à protéger et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution. Le non-respect de ces obligations

constitue une infraction qui, dûment constatée, sera sanctionnée par une amende et une mise en demeure de réaliser les travaux (voire leur réalisation d'office aux frais du propriétaire).

Moustique tigre, faisons équipe avant qu'il pique



moustiquetigre.org

N° Indigo 0 825 399 110

0,15 € TTC / MN



Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre !

Au-delà des éventuels troubles de voisinage ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

A qui s'adresse cette interdiction ?

A tout producteur de déchets verts : particulier, entreprise, exploitant agricole ou forestier, collectivité territoriale, ...

Qui la fait respecter ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les SDIS en période estivale, il incombe aux maires de faire respecter cette interdiction (en cas de non-respect, une contravention de 450 € pourra être appliquée)

Les solutions ?

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres. Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans les composteurs individuels. Les déchets verts peuvent également être collectés dans la déchetterie. Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées (choix des espèces végétales, adaptation du calendrier de tonte et d'élagage, etc.).

Déclaration des puits et forages

Le Code Général des Collectivités Territoriales déclare, dans son article L. 2224-9, que «tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau fait l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune concernée».

Cette déclaration doit être remplie par le propriétaire de l'ouvrage ou son utilisateur (si différent) et transmise au service Foncier, en mairie.

La vie de votre quartier vous intéresse ? Rejoignez le Conseil citoyen

Comme le prévoit la loi, notre Ville s'est dotée, depuis 2015, d'un Conseil Citoyen au service des résidents du quartier Politique de la Ville déterminé par l'Etat. Il a pour objet de favoriser l'expression des habitants et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes.

Association, commerçant ou résident du quartier Politique de la Ville, vous pouvez encore rejoindre le groupe en contactant la mairie.



Informations : 04 66 21 51 27

Les enfants défient le plastique

Une belle collecte de bouteilles en plastique a été opérée le 11 avril, devant la Maison du Patrimoine, sur une initiative orchestrée par Frédéric BRUNEL, conseiller municipal délégué à la propreté de la Ville, en partenariat avec Nîmes Métropole et la SILIM.

Malgré la pluie, de nombreux petits Saint-Gillois ont mis en pratique les bons gestes du tri et ont participé à cette collecte à grande échelle, suite à la sensibilisation faite dans les écoles.

**La citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge !
Bravo les enfants et merci.**



Rappel du calendrier annuel des dates de cérémonies commémoratives :

le 19 mars : Journée nationale du souvenir et recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

dernier dimanche d'avril : Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation.

le 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

le 8 juin : Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» en Indochine.

le 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940.

le 25 août : Commémoration de la libération de Saint-Gilles.

le 11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

le 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Nouveau look pour notre monument aux morts

L'ensemble des équipes des ateliers municipaux a procédé à une totale remise en état du monument et du site qui l'entoure : fabrication et mise en place de bacs à fleurs en lieu et place du très ancien gazon, plantation d'espèces méditerranéennes et utilisation de gravillons colorés ; peinture de la grille, sablage du monument et reprise des inscriptions ; remaniement du piédestal. Deux semaines d'un travail de qualité pour un très beau résultat et un coût de 5 000 euros.



La tranquillité publique

doit être l'affaire de tous

L'activité agricole saisonnière propre à notre territoire génère annuellement un afflux de main d'œuvre ponctuel, qui peut parfois troubler les habitudes de la population établie à l'année.

Beaucoup le déplorent et il est également du devoir de la Municipalité d'y veiller, mais, là encore, dans le respect des réglementations nationales, voire européennes.

Il s'agit en fait, comme toute l'année, d'appliquer les mesures et moyens dont dispose la commune, afin de sanctionner les éventuels manquements ou délits, à savoir :

- une coopération étroite entre les forces de Police et de Gendarmerie permet un contrôle régulier des véhicules présents sur la commune en termes de conformité, de stationnement sur le domaine public et de comportement des conducteurs
- un vaste travail a été effectué à la demande des élus auprès des propriétaires bailleurs afin de vérifier la conformité de nombreux hébergements, qu'il s'agisse de salubrité ou de régularité des baux d'occupation
- des arrêtés municipaux interdisent la tenue de barbecues sur l'espace public et les regroupements dans le périmètre du centre historique
- des sociétés privées sont recrutées pour sécuriser nos animations
- nos forces de police bénéficient du recrutement de nouveaux collaborateurs, d'une formation permanente, du renouvellement d'équipements et de l'acquisition de véhicules pour une meilleure couverture du territoire communal



« La tranquillité publique au quotidien est l'une des préoccupations majeures de la Municipalité. J'utilise, à cet égard, tous les moyens humains (action conjointe de la Police municipale et de la brigade de Gendarmerie) et administratifs (arrêtés municipaux, verbalisation, etc.) dont je dispose pour garantir la sérénité de tous. Mes pouvoirs de police sont étendus (protection de l'ordre public, édifices menaçant de ruine, santé publique...) mais ils demeurent encadrés par la loi. Il reste donc des domaines sur lesquels je n'ai pas compétence même si j'y suis attentif. »

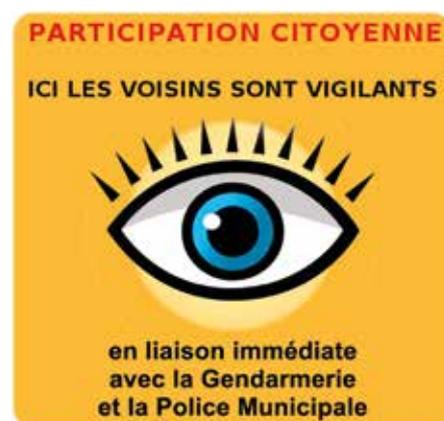
Eddy VALADIER

- notre vidéo surveillance a été étendue
- le dispositif participation citoyenne s'implante progressivement dans les quartiers

Notre appartenance à une Zone de Sécurité Prioritaire, permettant des actions conjuguées des services de la Ville et de l'Etat sur un territoire donné, porte ses fruits puisque la Préfecture nous fournit des indicateurs satisfaisants en termes de baisse de la délinquance.

Il n'en demeure pas moins qu'un effort de tous, au quotidien et à tous les niveaux, demeure nécessaire pour que tranquillité publique et qualité de vie ne soient pas de vains mots.

La propreté de la ville en est un bon exemple : la Ville a mis en place une nouvelle organisation. Elle ne pourra réellement contribuer à notre bien vivre que si chacun de nous observe, chaque jour, un comportement adapté.



A votre écoute :

pour saisir la mairie : contact@ville-saint-gilles.fr

pour toute urgence :

appeler la Police Municipale au 04 66 87 31 44

Rénovation de nos écoles : c'est le tour des Calades

Conformément aux promesses de notre Municipalité, c'est cette année au tour de l'école Les Calades de bénéficier d'une rénovation conséquente et d'une extension de son bâtiment.

Dominique NOVELLI, 1^{ère} adjointe, secondée par Sylvie AJMO-BOOT, conseillère municipale en charge du conseil d'école de l'école en question, ont rencontré les parents d'élèves et les riverains du quartier afin de leur présenter le programme des travaux. Ce projet, qu'elles mûrissent depuis bientôt un an, associe aussi les équipes des personnels usagers (enseignantes, ATSEM, ALAE et restauration scolaire).

« Nous ne nous contentons pas de rénover, il faut que ce soit réussi et fonctionnel pour tout le monde, en faisant avec les contraintes du bâtiment »

D. Novelli

Les travaux se dérouleront en site occupé et respecteront, pendant toute la durée du chantier, la continuité du bon fonctionnement de l'école (accès du public, flux des élèves, accès de véhicules de secours, etc.) de même que la continuité de services des réseaux nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci. La cantine sera déportée à l'école Laforêt durant cette période (les enfants y seront transportés tous les midis).

Le chantier est prévu d'août 2018 à l'été 2019, afin que l'école rénovée puisse accueillir la rentrée de septembre 2019.

Les travaux consistent en :

- la création d'une extension : création d'un préau fermé dans la cour principale; d'une salle de motricité de grande surface et de sanitaires enfants. Amélioration de l'accessibilité de la classe

située au R+1 avec création de 2 salles attenantes et d'une salle multi-activités



*Dominique NOVELLI,
1^{ère} adjointe déléguée
à l'enseignement scolaire,
la petite enfance
et les centres de loisirs*



- la reprise des espaces extérieurs, afin de créer une surface de cour plus importante. Cour 1 : déplacement de l'aire de jeux se trouvant au plus près du futur préau; reprise du sol amortissant; reprise d'enrobé. Cour 2 : abattage d'arbres strictement nécessaire à l'extension; conservation des arbres existants, plantation de nouveaux et mise en place d'entourages d'arbres; démolition des jardinières et éléments de dallage, reprise de la surface en enrobé
- la réhabilitation complète des bâtiments existants : redéfinition des accès à l'école; réaménagement des 2 cours pour permettre une accessibilité complète; création d'un bureau pour la directrice; création d'une tisanerie/vestiaire/sanitaire pour le personnel; aménagement d'une salle pour l'accueil périscolaire (ALAE); création d'une réserve pour le

petit matériel (vélos, ...) accessible depuis la cour principale; démolition des sanitaires existants



Dédoublage

des classes de CP

Une fois de plus, le gouvernement a pris une décision sans concertation ni conscience des soucis engendrés et en confie la lourde tâche aux communes.

Comme c'est une obligation, nous devons nous y conformer et dédoubler le nombre de classes de CP afin de les réduire à 12 élèves maximum par classe.

Nous sommes ainsi contraints de créer : 1 classe à l'école Jules Ferry (pour un total de 4), 1 à l'école Victor Hugo (pour un total de 5), 2 à l'école Jean Moulin (pour un total de 4) et 2 à l'école Laforêt (pour un total de 4).

Pour l'école Jules Ferry, la salle BCD/audiovisuel a été cloisonnée par les services techniques de la Ville, créant ainsi une nouvelle classe. La salle des maîtres de l'école Jean Moulin va être recoupée en une salle de rangement ALAE et une classe (travaux à effectuer pendant l'été par les agents communaux).

Les salles BCD et RASED de l'école Victor Hugo seront partagées pour obtenir 4 demi-classes. La salle BCD/réunion de l'école Laforêt sera réaménagée pour séparer la BCD et créer 2 demi-classes. Ces 2 écoles feront l'objet d'un appel d'offre afin que les travaux soient terminés à temps pour la rentrée, par des entreprises locales.

« Il faut être Merlin l'Enchanteur pour trouver des solutions et pousser les murs d'établissements qui ne s'y prêtent pas forcément. L'an prochain le ministre annonce les CE1, je ne suis pas sûre de pouvoir le faire... »

D. Novelli

Vacances de printemps aux Centres de Loisirs

Les enfants ont découvert l'univers de la ferme; les animatrices, devenues travailleuses agricoles, leur ayant demandé de les seconder dans leurs tâches... : jardinage, fabrication d'épouvantails pour protéger les plantations, nourriture des animaux ou préparation d'un buffet campagnard. La ferme itinérante du Mas Ensoleillé est venue proposer des ateliers pédagogiques sur les animaux de la ferme. La semaine s'est conclue par une exposition retraçant toutes ces activités.



Les centres de loisirs s'initient à nos traditions

A l'initiative de Dominique NOVELLI, première adjointe déléguée à l'éducation, les enfants de 9 à 12 ans ont découvert nos traditions locales par le biais du Centre de Loisirs.

Ils ont tout appris du taureau de race Camargue à la manade Aubanel, avant de se rendre chez Vincent Fare, à La Paluna, découvrir cette fois les secrets du taureau espagnol. Après un bon pique-nique et la ferrade d'un veau, ils ont aussi pu approcher les chevaux de Lara.

Dominique NOVELLI défend régulièrement « l'importance, pour nos enfants, de découvrir nos traditions locales, au travers, notamment des élevages de Camargue, avec les différentes races de taureaux et leurs diversités ».



Dominique Novelli et les enfants entourent Lara et son cheval miniature.

L'été aux Centres de Loisirs

Les vacances débutent, place aux activités et à l'amusement pour « nos petites têtes blondes » avec les Centres de Loisirs Maternel et Élémentaire, qui proposent un lieu de vie collective et d'épanouissement personnel différent de l'école, de convivialité, d'apprentissage ludique et de découverte. Les enfants y développent l'esprit de groupe et le sens du partage et acquièrent autonomie et confiance en soi, en découvrant le monde et sa richesse.

Cet été, le centre de loisirs change de lieu !! il s'établira dans le groupe scolaire Ventoulet (maternel) et Laforêt (élémentaire), avenue de la Résistance, le temps d'effectuer quelques travaux dans les locaux habituels. Les 2 établissements sont mitoyens et disposent d'un restaurant scolaire.

Le Centre de Loisirs Maternel pourra accueillir jusqu'à 56 enfants, âgés de 3 à 6 ans, répartis en 3 groupes (petits, moyens et grands), à l'école maternelle Le Ventoulet.

Le Centre de Loisirs Élémentaire accueillera jusqu'à 100 enfants, âgés de 6 à 13 ans, répartis également en 3 groupes, à l'école Laforêt.

Un riche programme sera proposé, avec des journées à thème, sorties et activités sur place.

Ouverture : du lundi 9 juillet au vendredi 10 août et du lundi 27 au vendredi 31 août (places limitées pour cette dernière semaine).

Inscriptions au Guichet Unique Enfance en mairie et sur le Portail Familles.

Il est rappelé qu'une inscription nécessite un dossier à jour et complet (assurance extrascolaire 2018-2019, certificat médical, photocopie des vaccinations, livret de famille).

Les familles dont les enfants fréquentent le Centre de Loisirs et les ALSH toute l'année se verront systématiquement proposer un prélèvement automatique mensuel, leur permettant de réserver les créneaux souhaités à l'avance sur toute l'année, et de solutionner ainsi tous problèmes de places.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
C'EST LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS !

DES FORUMS ASSOCIATIONS



Rendez-vous
 au boulodrome
 pour le forum annuel,
 où vous attendent plus de soixante associations
 sportives, culturelles, sociales et de loisirs.
 Que vous soyez à la recherche d'une activité
 ou de bénévolat, cette journée sera l'occasion
 de rencontrer les dirigeants associatifs, d'échanger et de vous informer.



Alex DUMAGEL,
 adjoint délégué
 aux sports,
 aux infrastructures
 et aux associations sportives

Agenda sportif

23 juin

tournoi de football de l'AEC
 pour les moins de 10 ans
 au stade d'Espeyran

1^{er} juillet

coupe de la Biche
 de l'association nautique

9 au 27 juillet

stages sportifs

8 septembre

forum des associations

17 septembre

reprise des cours
 de Pleine forme saint-gilloise

Des stages, pour un été sportif

Après le succès devenu habituel des stages d'avril, dont 35 enfants ont pu bénéficier, place à la préparation des stages d'été !

Dates : 9 au 27 juillet

Activités proposées (dont de nouvelles disciplines) : course d'orientation, canoë, activités de scoutisme, air golf et disque golf, piscine, pétanque, etc.

Tarif : inchangé, soit 12 € par semaine et par enfant (attention places limitées)

Informations : service sports jeunesse et vie associative au 04 66 87 78 06

Inscriptions : guichet unique en mairie



Téléchargement des dossiers d'inscription :
www.saint-gilles.fr (rubrique temps libre)

Votre fidélité récompensée à l'occasion de «Port en Fête»

Le 7 juillet, vos commerçants profiteront de la journée «Port en fête» pour présenter leur nouvelle «carte de fidélité». Il s'agit, pour les adhérents à l'association Saint-Gilles Cœur de Ville, de récompenser votre fidélité par le biais d'une

carte, à faire tamponner dans des commerces DIFFERENTS, avant de la déposer dans une urne. Un tirage au sort mensuel désignera le gagnant ou la gagnante de 100 euros de bons d'achats.

Une idée simple et sans contrainte, pour des gains non négligeables... (les modalités de fonctionnement cette carte vous seront exposées le 7 juillet).



Saint-Gilles relève le défi de la sécurité publique !

La sécurité du public est devenue un enjeu majeur depuis la vague d'attentats qui touche notre pays. Le scénario de l'attaque de Nice, en 2016, d'un camion qui a fendu la foule sur presque 2 km en provoquant la mort de 86 personnes, a révélé le besoin de protéger les foules. Les communes doivent donc désormais davantage sécuriser leurs festivités, ce qui génère des frais importants.

C'est sur notre commune qu'une solution innovante a été imaginée par la société SCE et son gérant Alain SAUD. Implantée dans la zone des Mourgues, cette entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de structures métalliques : tribunes, podiums et sécurisation des manifestations taurines, aux arènes comme dans les rues.

Elle vient de créer une barrière anti voiture bélier, qui peut stopper un véhicule de 3,5T lancé à 50 km/h. Ce dispositif est très dissuasif par son efficacité. L'innovation ne vient pas des barrières elles-mêmes, il en existait déjà, mais de leur système de montage et démontage.

Un système particulièrement ingénieux

M. SAUD et de la SCE ont analysé les problèmes rencontrés par les communes dans l'installation de ces dispositifs temporaires. Difficiles à manier, les barrières exigeaient beaucoup de moyens pour être installées puis repliées. Le pari consistait donc à permettre aux petites communes de s'équiper sans alourdir leurs frais.

Démonstration d'arrêt
d'un camion



Alain SAUD illustre la facilité de déplacement des barrières

On peut désormais le dire : le pari est réussi, car les barrières SCE sont manipulables par une seule personne, grâce à une remorque spécifique.

Si, bien entendu, le système a d'abord été conçu pour les petites communes, les plus grandes s'y sont intéressées, à l'instar de Nîmes, qui s'est équipée pour sa Féria de Pentecôte. Le système SCE présente un autre avantage de taille : il est moins cher que ses concurrents, pourtant plus difficiles à manipuler.

Fort des essais et des brevets déposés, le succès du produit est garanti, sans aller chercher des pièces à l'autre bout du monde ! L'essentiel de la fabrication est locale, avec le concours d'entreprises voisines (découpe, pliage et assemblage), la peinture étant réalisée à Bernis. C'est aussi une bonne nouvelle en termes d'emploi, 4 postes étant déjà créés et 2 à pourvoir dans un avenir proche.

Patrimoine mondial 20 ans déjà

Le 2 décembre 1998, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO réuni à Tokyo a inscrit sur la Liste du patrimoine mondial le bien culturel en série intitulé « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». 250 événements seront organisés cette année pour célébrer cet anniversaire, dont certains vont animer notre commune, dès le début du mois de septembre.



Berthe PEREZ
Adjointe au maire
déléguée au tourisme,
à la culture et aux cultes



© Andy Messens

**Du samedi 1^{er} septembre
(vernissage à 19h) au 6 octobre**

Exposition iconographie légendaire Saint-Gilles et Saint-Jacques

Les différentes représentations iconographiques de saint Gilles et saint Jacques : images, attributs, significations. L'exposition s'appuie sur les recherches de Pierre-Gilles Girault, elle est complétée par une conférence, une projection documentaire, un atelier graphique pour les enfants et un blog sur la marche de Saint-Guilhem à Saint-Gilles, en présence de Bénédicte Klène, chroniqueuse.

Médiathèque Emile Cazelles- Entrée libre
Informations : 04 66 87 79 00
mediatheque@ville-saint-gilles.fr

Samedi 8 au samedi 15 septembre
Randonnée sur la voie d'Arles

Organisée par l'association Accueil et traditions Saint-Gilles Saint-Jacques entre Saint-Gilhem-le-Désert et Saint-Gilles du Gard. Bénédicte Klène, artiste dessinatrice, accompagnera les marcheurs en vue de la réalisation d'un livre de vie qui sera présenté à Saint-Gilles à l'issue de la marche.

Gratuit – Informations : 06 09 14 44 83
roland.morcillo@wanadoo.fr

Samedi 15 septembre à 11h
Evocation d'un fait historique :
arrivée d'une délégation
de l'ambassade polonaise en 1084

Traversée de la rue de la République au milieu de la foule qui accompagnera la délégation jusqu'à l'abbatiale, accueil par l'abbé et les moines.

Discours puis banquet – Entrée libre
Informations : 04 66 87 78 00



Le Printemps des Auteurs

Ce concours vise à développer la lecture publique et récompense, depuis 2005, des auteurs de tous âges. Il constitue un tremplin pour de nouveaux talents : 200 manuscrits ont été soumis cette année au jury (élus de Nîmes Métropole, acteurs littéraires, médiathèque de Saint-Gilles et médiathèques de la communauté d'agglomération), sur le thème « La tête dans les étoiles... ».

La remise des prix, au Planétarium de Nîmes, en présence du président Yvan LACHAUD, a été l'occasion d'illustrer quelques Saint-Gillois :

Nathanaël Marck, plus jeune des participants dans la catégorie « Crayons en herbe », pour sa nouvelle intitulée « Là-haut »

La classe CM1-CM2 de l'école Jean Moulin et les résidents de l'EHPAD les Jonquilles, hors catégorie, pour leur œuvre « La malédiction de l'abbatiale ». Félicitations à tous ces talents, en herbe ou confirmés.



Les jeunes et moins jeunes auteurs Saint-Gillois récompensés.

Visite de nos amis d'Abensberg

Une quarantaine de membres de l'Université populaire d'Abensberg sont récemment venus en visite dans notre commune. Encore une belle rencontre dans le cadre de ce jumelage.



GRAND SITE D'OCCITANIE : enfin une reconnaissance digne de notre patrimoine



Géraldine BREUIL,
adjointe au maire,
déléguée à la rénovation
du centre historique

La Région vient de labelliser, au titre de Grand Site d'Occitanie, le « Territoire de la Camargue gardoise », constitué des deux « pépites » que sont Saint-Gilles et Aigues-Mortes.

Cette distinction concrétise ENFIN une reconnaissance digne de notre site et de notre patrimoine, les situant à un niveau comparable à celui d'Aigues-Mortes, du cirque de Navacelles ou du Pont du Gard.

Elle ouvre des perspectives d'avenir non négligeables en termes d'aides au financement d'aménagements urbains aux abords des monuments, de réhabilitation et de médiation du patrimoine, de création de cheminements et de signalétique patrimoniale. Plus concrètement encore, la Ville a déposé plusieurs dossiers, dont la requalification et l'extension de son port de plaisance (2 M€) et la construction d'un musée de site et de territoire (7,7 M€).

La notoriété procurée par ce label permettra par ailleurs une visibilité largement élargie en termes de marché touristique national et international.



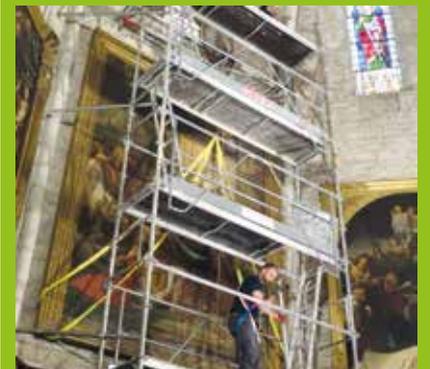
Les élus du territoire labellisé réunis à Saint Gilles le 26 avril, pour présenter les projets que soutiendra la Région autour d'Eddy Valadier et de Géraldine Breuil, porteurs du projet.

Rayonnement et attractivité accrus, de bien belles perspectives...



Saint Gilles ne veut décidément pas quitter l'abbatiale ...

Les médias ont annoncé à deux reprises le décrochage, par des prestataires professionnels, du tableau «Saint Gilles surpris dans sa retraite par le roi Wamba» exposé au centre du chœur de l'abbatiale, en vue de sa restauration. Il semble que le saint se soit refusé à cette manœuvre délicate (compte tenu de l'âge du tableau et de son poids estimé à 450 kilos), puisque deux tentatives se sont soldées par deux échecs ! Le travail de restauration sera donc exceptionnellement mené in situ, selon ce qui semble être la volonté du saint ...



L'échafaudage reste en place le temps de la restauration du tableau

Commerçants et écoliers, tous mécènes !

Nous avons relaté, dans notre dernière édition, la journée de mobilisation du 10 mars dernier, en faveur de la campagne de mécénat autour de la restauration de la façade de l'abbatiale.

Il nous restait à en remercier les généreux donateurs, qui ont été reçus en mairie le 28 mai : Gaël et Sophie opticiens, Atol les Opticiens, Restaurant le Jardin Secret (hélas indisponible), Presse Tabac Prone et Pharmacie centrale Jany Potavin qui, chacun à sa manière, ont contribué à collecter des fonds, pour un total de 1 050 €. Les élèves de 3 classes de l'école Jean Moulin ont, de leur côté, confectionné et vendu des gâteaux qui ont rapporté 118 €. Merci à leurs enseignants Mmes Daudé et Passermard et M. Rouger, et à leur directrice, Mme Tessier.

Ajoutons que l'urne disposée au Pavillon de la culture et du patrimoine pendant cette journée a permis de récolter 210 €, auxquels se sont additionnés 1 185 € de dons dans les jours qui ont suivi.

C'est donc finalement un total de **2 563 €** qui a été accumulé au bénéfice de cette action collective.



Remise de chèque, en mairie, en présence de la plupart des généreux donateurs.

Tribune du groupe majoritaire

Le vote du compte administratif 2017 et du budget supplémentaire 2018, lors du conseil municipal du 29 mai dernier, a été l'occasion d'un point d'étape financier depuis notre élection. La situation de notre ville s'est nettement améliorée depuis 2014, comme en attestent les principales données financières de notre collectivité. L'épargne nette dégagée a progressé de 37 % entre 2014 et 2017, pour s'établir à plus de 2 millions d'euros au dernier exercice clos. Cette situation confirme, s'il le fallait, l'excellente maîtrise de nos dépenses de fonctionnement dans un contexte contraint par l'Etat. Peu de communes de France peuvent se prévaloir d'un tel résultat.

Au 1^{er} janvier 2018, et en comparaison avec le 1^{er} janvier 2014, date de notre élection, l'encours de la dette de la commune a diminué de - 6 % et la capacité de désendettement de la ville est deux fois inférieure à la moyenne nationale de la strate. Dans le même temps, les impôts et taxes (TEOM) ont baissé concernant la part communale.

Ces bons résultats sont à rapprocher des dépenses d'investissements réalisés entre 2014 et 2017, soit plus de 21 millions d'euros, pour l'amélioration de nos infrastructures, de nos bâtiments, de nos écoles, de notre voirie, etc. . . .

Enfin, la commune a obtenu plus de 12 millions d'euros de subventions, démontrant ainsi que le projet de redressement de notre cité est partagé par les financeurs que sont l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et l'Agglomération.

Une gestion saine et efficace, voilà ce qu'aura laissé apparaître le dernier conseil municipal de printemps.

Tribune du groupe d'opposition

Que se passe-t-il donc à la mairie de Saint-Gilles pour que le discret personnel communal soit en si grande détresse morale et psychologique ? Nous rappelons à l'équipe majoritaire que le personnel communal, dans son intégralité, doit être traité avec respect et considération.

Si on comprend que Saint-Gilles doit être rénovée, force est de constater que les travaux entrepris à grands frais sont exécutés dans l'anarchie la plus totale ! Les innombrables rallonges budgétaires attestent d'une stupéfiante impréparation et d'un manque évident de réflexions préalables.

Comme vous pouvez tous le remarquer, le nombre de stationnements est cruellement réduits en centre-ville, la circulation automobile dans le parking Charles de Gaulle est très mal conçue, le mobilier urbain est inadapté sous notre climat et en nombre ridiculement insuffisant. . .

Il aurait été si simple de faire les choses bien du premier coup !

Par ailleurs, le dispositif de dédommagement des commerçants qui perdront du chiffre d'affaire durant la période reste une usine à gaz plafonnée bien trop contraignante. A suivre. . .

Comme nous le redoutons, les halles, aménagées en pavillon de la culture mal placées, s'avèrent être un gouffre financier en frais de fonctionnement pour la commune. Une hausse de tarif a même déjà été votée en urgence mais ne suffira pas à combler l'hémorragie. . .

Notez que le PLU aura donc été voté, faisant la part belle aux futurs logements sociaux, en parfaite adéquation avec la future station d'épuration, financée entièrement par l'agglomération de Nîmes Métropole (ceci explique cela), qui double la capacité de la population Saint-Gilloise. . . Leur seule ambition pour Saint-Gilles est que la commune devienne le réservoir d'habitats sociaux des environs. Vous ne pourrez pas dire que nous ne vous avons pas prévenu !

Pour finir, cela ne sert à rien de rénover la commune si l'insécurité galopante se développe encore et encore ! Les Saint-Gillois veulent aussi et surtout pouvoir sortir sans craindre d'être agressés ou cambriolés ! On se demande bien à quoi servent les caméras puisque elles n'aident en rien à éviter ou à résoudre les problèmes rencontrés !

Nous vous remercions vivement pour tous vos messages de sympathie et vos suggestions pour améliorer la commune.

Gilbert Collard et toute l'équipe de Saint-Gilles fait Front.

Bienvenue à

Proprietes-privées.com

Julien FERTRAY

Conseiller en immobilier
indépendant

j.fertray@proprietes-privées.com

Tél. : 06 95 48 06 70



Autour des Toits

Charpente

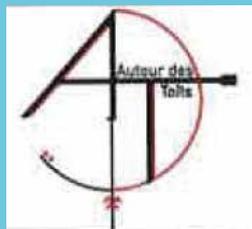
Couverture

Zinguerie

adt@autourdestoits.fr

Tél. : 06 33 38 89 95 Guillaume

ou 06 98 37 18 48 Fabien



DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au
15 septembre
2018

en vente
à la
Médiathèque

RESTOS,
CINE,
BOWLING,
LASER GARE,
KARTING,
ACCROBRANCIE,
SQUASH,
PISCINE...

PASSEPORT
ETE

Le chèque loisirs maxi à prix mini

Réservez dès
15-21 ans
26,50€
Quantité limitée

www.nîmes.fr

Service Jeunesse

jeunesse.nîmes.fr

04 66 27 76 86



La Ville avec un accent
Nîmes

Les seniors bougent avec la Ville

Le CCAS propose un service de minibus gratuit aux personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap pour participer à la vie sociale de la commune, se rendre à des rendez-vous médicaux ou de loisirs ou simplement faire des emplettes.

Eddy Valadier, Catherine Hartmann et l'équipe du CCAS ont réceptionné le nouveau Mobile seniors

Un tout nouveau véhicule d'une valeur de 70 000 €, équipé d'un accès pour fauteuil roulant, vient d'être acquis pour assurer ce prestation, en offrant plus de sécurité et de confort à ses usagers. Il ravit également Catherine HARTMANN et toute l'équipe du CCAS qui en assure la gestion.



Catherine HARTMANN, adjointe au maire en charge de l'action sociale

Une fan de reggae aux Jonquilles

Parfois l'impossible devient réalité... Monique, résidente de l'EHPAD les Jonquilles de 79 ans, en est la preuve vivante ! L'ayant entendu exprimer son envie de retourner écouter un concert, comme elle en avait l'habitude, Fanny, psychomotricienne de l'établissement, a pris contact par Facebook avec Naâman, un chanteur de reggae, qui lui a aussitôt proposé d'accueillir Monique en tant que VIP à son concert du 24 mai, au Rockstore de Montpellier ! Elle a ainsi célébré son anniversaire, finalement chanté par l'artiste et tout le public ! avant que Monique ne

partage une coupe de champagne en loge avec Naâman ! Cette histoire émouvante confirme que le rêve a tous ses droits en maison de retraite, et que l'équipe des Jonquilles ne recule devant rien pour aider ses résidents à leur donner vie.



Plan canicule : veillons sur nos aînés

A l'approche de l'été, les services municipaux recensent chaque année les personnes âgées, isolées, handicapées ou à risques, qu'un phénomène climatique exceptionnel pourrait mettre en danger. Cette inscription volontaire vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Les personnes concernées (ou leur entourage) sont invitées à se manifester par téléphone : 04 66 87 78 02, par courrier : 2 rue de la Tour – 30800 SAINT-GILLES ou par une visite au CCAS (sauf mardi et jeudi après-midi)

L'inscription peut être demandée par un tiers, par écrit : personne physique (parent ou médecin traitant) ou personne morale (services d'aide à domicile).

Fête du misson

330 personnes se sont réunies le 12 mai pour déguster l'excellent « misson » offert par le CCAS et cuisiné par nos agents des services techniques. Elus et personnel communal n'ont pas ménagé leur peine pour assurer la réussite de ce moment toujours aussi convivial, brillamment animé par le groupe Cruz animation.



Les sourires en disent long quant à la qualité de l'animation...

Semaine bleue

A vos agendas : la prochaine semaine bleue, moment privilégié pour nos aînés, aura lieu **du 8 au 12 octobre**. Le programme vous en sera communiqué en temps voulu.

Du côté de la Croisée

C'est l'été à La Croisée :

Les ateliers réguliers vont se clôturer avec des temps de rencontres conviviales. Des activités « famille » seront proposées pendant l'été, ainsi que des animations pour les 11 à 17 ans, du 9 juillet au 3 août.

Programmes consultables sur csc-lacroisee.org/ et sur Facebook

Un début d'année plein de promesses, grâce à notre dynamique Association des Festivités



*Benjamin GUIDI,
conseiller municipal
délégué
à l'animation de la ville*

Saint-Gilles a fêté la bouvine les 28 et 29 avril

Cette ouverture de la saison taurine locale marquait à la fois les 50 ans de la manade Aubanel et les 80 ans de nos arènes. La belle journée prévue le 29 avril a hélas été victime de la mauvaise météo de ce printemps 2018...

La féria 2018 est lancée

Les cartels ont été présentés au public et à la presse au Pavillon de la culture et du patrimoine et l'affiche de l'année a été dévoilée, au terme d'un concours finalement remporté par... Anne Dumas Tognotti, déjà vainqueur en 2017 !



Beaucoup de nostalgie lors du vernissage de l'exposition retraçant 80 ans de nos arènes



Béranger et Réginald Aubanel ont mis en scène un magnifique spectacle équestre



Remise à la ville de Saint-Gilles d'une magnifique photo de Pierre Aubanel, par les membres de sa famille



Pierre-Henry Callet et Julien Miletto, de l'empresa Toro Pasión, présentent l'affiche et les cartels de l'année.



Matadors, empresa, ganadero et élus étaient réunis pour cette belle soirée.

Un premier bouchon apprécié

Beaucoup d'amateurs ont savouré cette première concentration d'environ 120 belle voitures (anciennes et de prestige).



Les voitures ont pu être admirées entre la rue Gambetta et les arènes

SAINT-GILLES FETE L'ETE

Samedi 23 juin

au Pavillon de la culture et du patrimoine

19h à 0h : marché artisanal

19h30 : démonstration de danse country

20h : concert avec Olympe Assohoto et Zetlas Unis

22h30 : animation DJ

SUPER LOTO DANS LES ARENES

Samedi 30 juin - 20h30

2 500 € de lots (en bons d'achats)

8 quines et 8 cartons pleins - Tombola

PORT EN FETE

Samedi 7 juillet

Animation Quality Street band

Le matin : concours de pêche

18h à 0h : marché artisanal

18h00 : défilé des jouteurs

18h30 : 2^{ème} exhibition de joutes Languedociennes

22h : bal avec « Les Garnements »

FETE NATIONALE

Vendredi 13 juillet

18h30 : concours d'abrivado

19h30 : apéritif place Gambetta

22h00 : feu d'artifice

23h00 : bal place Gambetta

Samedi 14 Juillet :

10h15 : cérémonie au monument aux morts

11h00 : défilé patriotique

12h00 : banquet patriotique et républicain au boulodrome (sur inscription en mairie)

21h30 : taureau piscine

«LA PAILLOTTE DES ARENES»

Mercredi 25 Juillet

19h00 : apéro musical et vache pour la jeunesse

21h00 : taureau piscine

22h00 : défilé les pieds dans l'eau

22h30 : soirée playa

FERIA DE LA PÊCHE ET DE L'ABRICOT

Du 16 au 19 août

FÊTE DE LA SAINT-GILLES

Du 23 au 26 août

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE

arrivée des pèlerins et messe solennelle

TAUREAUX PISCINE

21h30 - 1^{er} trophée Domino

Samedi 14 juillet

Samedi 21 juillet

Mercredi 25 juillet

Samedi 28 juillet

Mercredi 1^{er} août

Dimanche 26 août

CONCERTS

Nottingham grils' high school
(musique sacrée et classique)

Mercredi 4 juillet - 20h30 abbatiale
(entrée libre)

Sandbach high school
(choeur, jazz band et orchestre d'harmonie)

Mardi 10 juillet
20h30 parc du château d'Espeyran
(entrée libre)

Chœur de l'armée française
(Festival Radio France Occitanie)
Mercredi 25 juillet - 19h - Abbatiale



Pour tout savoir : www.saint-gilles.fr
Ville de Saint-Gilles du Gard



UN ÉTÉ À SAINT-GILLES

SAMEDI 30 JUIN 20h30



LOTO DANS LES ARÈNES

2500€ DE LOTS uniquement en bons d'achats

8 QUINES ET 8 CARTONS PLEINS TOMBOLA

2€ LE CARTON

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements au 06 42 49 97 75



PORT EN FÊTE

Samedi 7 juillet



UNE JOURNÉE AU BORD DE L'EAU

Renseignements au 06 42 49 97 75
AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DES COMMERÇANTS DU PORT DE PLAISANCE

ANIMATION AVEC LA COMPAGNIE MUSICALE QUALITY (STREET BAND) 08H-12H : CONCOURS DE STREET FISHING ORGANISÉ PAR LE CLUB TEAM CAMARGUE 10H : DÉJEUNER OFFERT 18H-01H : MARCHÉ ARTISANAL ET ANIMATIONS FORAINES OFFERTES PAR ASSOCIATION VILLE GILLES PLEIN DE VIE (SALLEZ VENIR À RETENIR CHEZ LES FORAINIERS PARTICIPANTS) 18H00 : DÉFILÉ DES JOUQUEURS 18H30 : 2^{ème} EXHIBITION DE JOUTES LANGUEDOCIENNES PAR LA JEUNE LIGNE GRADLENE SUITE DE LA REMISE DES PRIX 22H : BAL AVEC LE GROUPE « LES GARNEMENTS »



FÊTE NATIONALE



Vendredi 13 Juillet

18h30 : 5^{ème} concours d'abrivado
parcours : rue Anatole France, rue Gambetta, rue de la Bouque, rue de l'Étoile, rue Léon Quet et retour
19h30 : Remise des prix et apéritif dansant avec Version Elektrik (place Gambetta)
22h00 : Feu d'artifice (parking Rivet)
22h30 : Bandido de nuit (manade Leron)
23h00 : Bal avec Version Elektrik et Yannis Alonzo (place Gambetta)

Samedi 14 Juillet

10h15 : Cérémonie au monument aux morts
11h00 : Défilé patriotique (de la place Jean Jaures au boulodrome)
12h00 : Banquet patriotique et républicain inscription en mairie avant le 8 Juillet (salade composée, aigridade saint-gilloise, jougasse saint-gilloise et abricots de Saint-Gilles, vin et café compris)
Animation musicale « années 40 »
21h30 : Taureau piscine manade Aubanel aux arènes Emile Bilhau

15€ adultes 7€ enfants

5€

Renseignements au 06 42 49 97 75



TAUREAU PISCINE

Arènes Emile Bilhau - 21h30 2018

1^{er} TROPHÉE DOMINO

EN HOMMAGE AU TAUREAU VEDETTE DES TAUREAUX PISCINES DE LA MANADE BILHAU



entrée : **5€**

Samedi 14 Juillet manade Aubanel
Samedi 21 Juillet manade Thibaud
Mercredi 25 Juillet (soirée playa) manade Rousty
Samedi 28 Juillet manade Agnel
Mercredi 1^{er} Août manade Leron
Dimanche 26 Août manade Saliérène

Parkings gratuits en centre-ville (Charles de Gaulle - parking Pantel avenue Cazelles - place Jean Jaures)
Festivités : 06 42 49 97 75

